



PROTOCOLE COVID LA GEXOISE

Référent COVID : Yoann DUSSABLY

ENGAGEMENT DES LICENCIES

- Chaque licencié doit remplir et apporter sa déclaration FFG lors du premier entraînement.

APPLICATION DES GESTES BARRIERES

- Les mains doivent être lavées ou désinfectées en arrivant et en quittant le gymnase. Une borne de gel hydro alcoolique est à disposition à l'entrée du complexe sportif et du gymnase.
- Le masque est obligatoire pour entrer dans le complexe sportif et lors des déplacements (toilettes, entrée et sortie) sauf pour les enfants de moins de 11ans.
- Les entraîneurs et encadrants doivent porter le masque en permanence lors des entraînements

RESTRICTION

- Les accompagnants n'auront pas accès à la salle sauf pour les cours de baby-gym 15 mois et 2 ans.
- Il n'y a pas d'accès aux vestiaires, les gymnastes doivent donc arriver en tenue ou se changer aux toilettes.

MATERIEL

- Chaque enfant doit avoir sa propre gourde ou bouteille d'eau marquée à son nom pour éviter les échanges
- Pour les groupes compétitions, l'utilisation de la magnésie se fait dans un récipient individuel (sac congélation à apporter par vos soins et le bloc de magnésie sera fourni par l'entraîneur).

MESURES PREVENTIVES

- Une liste des présences est tenue. Si un cas était détecté, les cas contacts seront prévenus.
- En cas de suspicion, l'enfant sera isolé, les parents seront immédiatement prévenus et devront venir le chercher.

Le Président